

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Geld, Währung und Kredit</b>
Schlagworte	<b>Entwicklungshilfe, Klimapolitik</b>
Akteure	<b>Keine Einschränkung</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2021</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Geld, Währung und Kredit, Entwicklungshilfe, Klimapolitik, 2017 – 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Wirtschaft</b>	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Finanzmarkt	1
Geldpolitik	1
Nationalbank	1
Internationale Finanzinstitutionen	2
Banken	3
Versicherungen	3

## Abkürzungsverzeichnis

<b>APK-SR</b>	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
<b>SNB</b>	Schweizerische Nationalbank
<b>APK-NR</b>	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
<b>IWF</b>	Internationaler Währungsfonds
<b>WAK-NR</b>	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
<b>WHG</b>	Bundesgesetz über die internationale Währungshilfe
<b>RPC</b>	Treuhandfonds

---

<b>CPE-CE</b>	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
<b>BNS</b>	Banque nationale suisse
<b>CPE-CN</b>	Commission de politique extérieure du Conseil national
<b>FMI</b>	Fonds monétaire International
<b>CER-CN</b>	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
<b>LAMO</b>	Loi fédérale sur l'aide monétaire internationale
<b>RPC</b>	Fonds fiduciaire

# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Geld, Wahrung und Kredit

#### Finanzmarkt

**MOTION**  
DATUM: 25.09.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le cadre du debat sur la finance durable, Nadine Masshardt (ps, BE) a depose une motion qui charge le Conseil federal d'elaborer une **strategie climatique pour le marche financier suisse**. Le Conseil federal s'est oppose a la motion. Il a precise que la revision de la loi sur le CO2 stipulait que les objectifs climatiques, induits par l'Accord de Paris, devaient etre d'abord atteints par des mesures volontaires des acteurs du marche financier. La motion a ete **classe** car elle n'a pas ete traitee dans un delai de deux ans.

#### Geldpolitik

**BUNDESRATSGESCHAFT**  
DATUM: 04.05.2017  
GUILLAUME ZUMOFEN

Les crises mondiales, economiques et financieres, ont secoue la mosaique financiere internationale. De nombreux coups de crayons ont suivi afin de redessiner les contours de la gestion financiere, et notamment de l'aide monetaire. La redistribution des cartes dans la pratique de l'octroi des credits ainsi que la question de la dette souveraine dans la zone euro sont deux exemples qui ont force une modification des traits de l'aide monetaire au niveau international. Avec une economie liberale ouverte sur l'exterieure et une place financiere forte, la Suisse est tributaire de la stabilite du systeme financier et monetaire international. Selon le Conseil federal, la contribution helvetique a l'aide monetaire paraıt logique. Dans cette optique, il estime qu'etant donne les changements structurels de l'aide monetaire, en particulier au niveau des instruments du Fonds monetaire international (FMI), une revision de la loi federale sur l'aide monetaire internationale (LAMO) du 19 mars 2004 devient necessaire. Deux modifications notables doivent etre signalees: la prolongation de 7 a 10 ans de la duree maximale de l'aide monetaire lors d'une crise systemique et la participation de la Banque nationale (BNS) a l'aide monetaire pour des Etats determines. Au sein du Conseil national, seul l'UDC s'est oppose au projet de **revision de la loi sur l'aide monetaire**. Le parti agrarien a notamment exprime ses craintes par rapport a l'independance de la BNS et a l'affaiblissement du pouvoir de surveillance du Parlement. Malgre cette opposition, la chambre du peuple a accepte le projet par 124 voix contre 67. En outre, lie a la thematique de l'aide monetaire, un arrete federal pour prolonger l'octroi d'un credit-cadre de 10 milliards de francs, afin de garantir la rapidite d'intervention de la Suisse en cas de crise financiere majeure, a ete discute sous la coupole. Cet arrete a ete accepte par 125 voix contre 66 par le Conseil national. L'objet passe a la chambre des cantons.<sup>1</sup>

#### Nationalbank

**MOTION**  
DATUM: 25.09.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

La parlementaire Jacqueline Badran (ps, ZH) estime que la Banque nationale suisse (BNS) doit prendre en compte les objectifs de l'Accord de Paris dans sa politique d'investissement. La motion s'inscrit dans le debat sur la finance durable. Le Conseil federal a recommande le rejet de la motion. Il a precise que la politique de la BNS suivait uniquement un objectif de stabilite economique, et non pas des objectifs politiques ou strategiques. La motion a ete **classee** car elle n'a pas ete examinee dans un delai de deux ans.

**POSTULAT**  
DATUM: 30.10.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

La majorite de la Commission de l'economie et des redevances du Conseil national (CER-CN) a depose un postulat qui charge le Conseil federal d'etablir un rapport sur le **role de la Banque nationale suisse (BNS) pour atteindre les objectifs de developpement durable de la Confederation**. Une minorite Matter (udc, ZH), emmenee essentiellement par des depute.e.s UDC et PLR, s'est opposee au postulat. L'objectif du postulat est de determiner comment la BNS peut contribuer a la coordination des mesures climatiques dans la finance, et quels sont les effets des risques climatiques et environnementaux sur la stabilite financiere.

Le Conseil federal s'est montre favorable au postulat. Il a indique qu'un tel rapport completerait les recents developpements legislatifs en finance durable.

En chambre, l'objet a ete **adopte** par 100 voix contre 83 et 1 abstention. L'UDC et le PLR

n'ont réussi à convaincre que 3 député.e.s du groupe du Centre. Les voix du camp rose-vert, rejointes par les Vert'libéraux et la majorité du groupe du Centre, ont fait pencher la balance.<sup>2</sup>

### Internationale Finanzinstitutionen

BUNDESRATSGESCHÄFT  
DATUM: 14.06.2017  
GUILLAUME ZUMOFEN

La Suisse participe, depuis plusieurs années, à la stabilisation et à la dynamisation de l'économie mondiale par l'intermédiaire d'une contribution financière versée à des pays à faible revenu dans le cadre des liens tissés avec le Fonds monétaire international (FMI). D'un point de vue législatif, cette aide est incorporée dans la loi sur l'aide monétaire (LAMO). Ainsi, un prêt de 500 millions de droits de tirage spéciaux (environ 690 millions de francs) a été accordé par la Banque nationale suisse (BNS). En effet, la révision de la loi sur l'aide monétaire inclut directement la BNS dans le processus d'aide monétaire. Ce financement est attribué au Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC) du **FMI**. **Le prêt octroyé par la BNS doit être garanti par la Confédération**. Dès lors, l'attribution de cette assurance est soumise au vote du parlement. Le Conseil fédéral, par l'intermédiaire du ministre des finances, Ueli Maurer (udc), a recommandé un crédit d'engagement de 800 millions de francs afin de prendre en compte les risques de fluctuation des taux de change. Tout d'abord, la Commission de politique extérieure du Conseil des Etats (CPE-CE) s'est prononcé en faveur du crédit d'engagement. Aucune voix ne s'est élevée pour s'opposer à la volonté du Conseil fédéral. Ensuite, le Conseil des Etats s'est aligné sur sa commission et a accepté le crédit d'engagement par 43 voix sans opposition. Finalement, le Conseil national a validé l'engagement suisse par 118 voix contre 60. Des voix d'opposition ont résonné uniquement dans le camp de l'UDC. Les sénateurs du parti agrarien ont estimé que la Suisse pouvait lutter contre la pauvreté à moindre coût et avec une meilleure efficacité grâce à ses relations bilatérales. Tous les autres partis politiques ont soutenu la participation de la Suisse à l'aide monétaire internationale grâce aux ramifications du FMI. Ils ont estimé que le prêt renforce la position helvétique sur l'échiquier financier international.<sup>3</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 20.12.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

Comme **la Suisse participe au volet financier et au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G20 de 2020**, le Conseil fédéral a déterminé ses thèmes prioritaires. Les sept Sages souhaitent mettre sur la table des discussions: l'imposition de l'économie numérique, la finance durable et la régulation des marchés financiers en adéquation avec la numérisation et les questions climatiques.<sup>4</sup>

BUNDESRATSGESCHÄFT  
DATUM: 21.09.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

La chambre du peuple a accepté, par 142 voix contre 54, **l'octroi d'une garantie de la BNS pour le Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du Fonds monétaire international (FMI)**. Si cette garantie s'élève à CHF 800 millions, le risque financier est infime selon la commission de politique extérieure du Conseil national (CPE-CN). La commission recommande donc à sa chambre d'adopter l'objet par 19 voix contre 6.

Lors des discussions, le conseiller fédéral Ueli Maurer a mis en avant la tradition humanitaire helvétique et le devoir de solidarité, surtout en période Covid-19, avec notamment le risque d'effet domino si les pays pauvres n'arrivent plus à payer leurs dettes. Seul l'UDC s'est opposée à la garantie, prétextant une «garantie fantôme».<sup>5</sup>

BUNDESRATSGESCHÄFT  
DATUM: 10.12.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

Le **Conseil des Etats a adopté**, à l'unanimité, le crédit d'engagement en vue de **l'octroi d'une garantie à la BNS pour le Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du FMI**. La chambre des cantons a donc suivi sa commission de politique extérieure (CPE-CE) qui préconisait l'adoption par 10 voix contre 0 et 1 abstention. L'argument de l'importance de la stabilité du système financier international pour une économie helvétique dopée par les exportations a fait mouche.<sup>6</sup>

#### MOTION

DATUM: 25.09.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

### Banken

Le parlementaire Eric Nussbaumer (ps, BL) estime que certains crédits ou placements dans des matières nocives pour le climat – comme le pétrole, le charbon ou le gaz – sont incohérents avec les objectifs climatiques internationaux. Dans cette optique, il demande au Conseil fédéral, à travers une motion, de **rehausser les fonds propres pondérés en fonction des risques pour les crédits et les placements dans les matières premières nocives pour le climat.**

Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. S'il reconnaît l'importance des objectifs climatiques de l'Accord de Paris, il estime que la solution proposée serait non seulement inefficace, mais entraînerait également une surcharge bureaucratique liée à la surveillance des banques.

Le postulat a été **classé**, faute d'un examen dans les deux ans.

### Versicherungen

En ligne avec l'**Accord de Paris** sur le climat, Meret Schneider (verts, ZH) a demandé au Conseil fédéral de présenter un rapport sur les mesures – incitatives, dissuasives ou régulatrices – potentielles pour **empêcher les entreprises, dont les activités sont en contradiction avec les objectifs** de cet accord, **d'être assurées auprès d'une compagnie d'assurance helvétique.**

Le Conseil fédéral s'est opposé au postulat. Il estime que le postulat 19.3966, qui étudie la compatibilité des flux financiers avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris, répond déjà à la problématique soulevée par la parlementaire zurichoise. Le postulat a été rejeté par le Conseil national sans discussion.<sup>7</sup>

---

1) BO CN, 2017, pp.686 s.; Communiqué de presse APK-N/CPE-N; Communiqué de presse APK-S/CPE-E

2) BO CN, 2020, pp.2056; Communiqué de presse CER-CN du 25.02.2020; LT, NZZ, 10.11.20

3) BO CE, 2017, pp.34; BO CN, 2017, pp.1101 s.; Communiqué de presse, CPE-E; Communiqué, CPE-N; FF, 2016, pp.7789; FF, 2016, pp.7811; NZZ, 7.6.17

4) Communiqué de presse du Conseil fédéral du 20.12.2019; TA, 4.12.19; TA, 6.12., 10.12.19

5) BO CN, 2020, pp.1699 s.; Communiqué de presse CPE-CN du 30.06.2020

6) BO CE, 2020, p.1520; Communiqué de presse CPE-CE du 06.10.2020

7) BO CN, 2020, p.1140